

Le ministère de la justice recrute des conciliateurs de justice

Vous souhaitez vous engager bénévolement et avez une formation ou expérience juridique qualifiante, le sens du service public et une bonne qualité d'écoute : **POSTULEZ !**

Vous bénéficierez d'une formation à l'école nationale de la magistrature et d'un statut d'auxiliaire de justice assermenté.



Pour candidater, rendez-vous sur :
www.lajusticerecrute.fr & www.conciliateurs.fr

Pour toute question concernant une candidature à la fonction de conciliateur de Justice sur le ressort du Tribunal judiciaire de Fontainebleau, vous pouvez envoyer un mail à :

recrutement.tj-melun@justice.fr

Devenez conciliateur de justice pour soutenir concrètement l'action de la justice dans le ressort du Tribunal Judiciaire de Melun en vous engageant bénévolement dans une mission pour faciliter les règlements à l'amiable des litiges de la vie quotidienne.

La conciliation de justice s'inscrit dans le développement de la justice de proximité, le Tribunal Judiciaire de Melun qui totalise dans son ressort, une population de plus de 583.000 habitants pour 111 communes, met en œuvre une action dynamique de recrutement de nouveaux conciliateurs de justice, compte tenu des besoins très importants sur le ressort du centre de la Seine-et-Marne.

Pour candidater, vous pouvez adresser un courriel à : recrutement.tj-melun@justice.fr

Conditions d'accès

- Etre majeur
- Jouir de ses droits civiques et politiques
- Ne pas être investi d'un mandat électif dans le ressort de la cour d'appel de Paris
- Ne pas exercer d'activité judiciaire, à quelque titre que ce soit

Documents à fournir

- Lettre de motivation
- CV

Lien du ministère de la justice pour devenir conciliateur de justice :
<https://lajusticerecrute.fr/devenez-conciliateur>